

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « WILDERNESS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRÉ
STAR 7B, NON LOIN DE L'EGLISE SAINT AMBROISE, Lot
179, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « WILDERNESS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- VENTE DE NUTRITION ALIMENTAIRE
- VENTE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES
- VENTE DE PRODUITS POUR CHIENS
- VENTE DE PRODUITS AGROALIMENTAIRES
- COMMERCE GENERAL
- VENTE D'EQUIPEMENTS AGRO-INDUSTRIELS
- DISTRIBUTION DE MARCHANDISES
- PRESTATIONS DIVERSES.

- Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRÉ
STAR 7B, NON LOIN DE L'EGLISE SAINT AMBROISE, Lot
179, Ilot 10

Dirigeant(s) M SYLLA ADAMA SYLVESTRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07202 du 29/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48135/GTCA/RC/2023 du 29/06/2023

